

> POINT DE VUE

Panique chez les patrons du transport

Depuis le 14 mars, le secteur belge du transport est en proie à la panique. En effet, trois entreprises de transport ont reçu la visite de la police judiciaire dans le cadre d'une enquête sur une fraude aux cotisations sociales. Ces entreprises ne sont pas des moindres: il s'agit des firmes Van Dievel, Rosantra et Maes qui ont monté des entreprises boîtes aux lettres en Europe de l'Est, fait rouler des chauffeurs de l'Europe de l'Est en Europe de l'Ouest et payé pour ces prestations non pas les salaires belges, mais le salaire en vigueur en Europe de l'Est. Bref, un exemple parfait de dumping social. Les pouvoirs publics auraient ainsi perdu 6 à 7 millions d'euros de recettes ONSS.

Ce montage a été soutenu par une organisation criminelle, dirigée par un certain Alain M. du bureau ISC Real, qui fait depuis des années de la publicité pour ce type de montages auprès des entreprises de transport belges. L'UBT dénonce ces pratiques depuis 2012 et a enfin été entendue.

Perte d'image pour le secteur

Corneel Geerts, de la firme de transport du même nom, s'était empressé de déclarer qu'on finira par croire que toutes les entreprises de transport travaillent dans l'illégalité. La création d'une filiale en Europe de l'Est n'a rien d'illégal, précisait-il, les firmes de transport sont «forcées» de délocaliser leurs activités en raison des charges salariales trop élevées.

C'est l'histoire du dealer pris sur le fait qui répond à la police: «Oui, mais mes copains font la même chose...» Un fait est certain: ce sont les entreprises de transport belges elles-mêmes qui ont ouvert la boîte de Pandore. Il y a quelques années, les fédérations patronales faisaient encore de la publicité pour la délocalisation des activités en publiant dans leur magazine des annonces, en éditant un manuel et en organisant même des réunions d'information à travers le pays!

Aujourd'hui, on assiste à une «race to the bottom», à une spirale infernale, la «créativité» des transporteurs ne connaît pas de limites.

La perte d'image du secteur se voit encore aggravée par la fraude au tachygraphe, la manipulation d'Adbbleu, l'utilisation de brouilleurs pour échapper à la taxe kilométrique...

Les firmes boîtes aux lettres: une réalité!

Il y a quelques jours, un membre des services d'inspection m'expliquait qu'il n'existe plus de firmes boîtes aux lettres «pures». Il est vrai que les transporteurs deviennent de plus en plus créatifs et qu'ils font appel à des spécialistes pour brouiller les pistes. Mais les perquisitions récentes ont apporté la démonstration que les firmes boîtes aux lettres ne sont pas une invention de la propagande syndicale.

Une heure de recherches sur le site internet du registre de commerce de Bratislava nous a suffi pour découvrir 25 firmes de transport belges logées à la même adresse, c'est-à-dire à la même boîte aux lettres. Celui qui réclame encore plus de preuves ne veut tout simplement pas voir la réalité. Nous attendons maintenant de voir ce que les services d'inspection feront de la liste que nous leur avons transmise.

Une opportunité pour améliorer l'attrait du secteur

Les négociations sur un accord sectoriel pour les ouvriers du secteur du transport ont commencé la semaine dernière. Nous savons que le salaire horaire dans le secteur du transport est inférieur à celui payé dans le secteur du nettoyage! Nous savons aussi que les chauffeurs sont aujourd'hui exposés à une flexibilité accrue. Les travailleurs du transport doivent prêter beaucoup d'heures pour gagner un revenu décent. Si l'on veut motiver les jeunes à venir travailler dans notre secteur, il faudra leur offrir de meilleures conditions de salaire et de travail.

L'UBT-FGTB a présenté un cahier revendicatif modéré qui assure le progrès social

Nous voulons bien sûr que la marge salariale de 1,1% soit appliquée intégralement dans notre secteur. Nous voulons aussi que la cotisation destinée à la pension extralégale soit augmentée de sorte que la pension des ouvriers se rapproche de celle des employés. Bien entendu hors marge salariale! Nous voulons intensifier la lutte commune contre le dumping social et faire entrer les droits syndicaux des travailleurs du transport dans le 21^e siècle. Des revendications tout à fait raisonnables et réalisables!

La réponse d'UPTR, FEBETRA et TLV: une provocation scandaleuse!

Les contre-revendications patronales sont une provocation ahurissante. Voici quelques exemples du programme patronal de dix points: coopération plus intense avec le secteur intérimaire; réintroduction de la période d'essai; flexibilité pour les contrats à durée déterminée; pour les travailleurs à temps partiel: communication de l'horaire seulement la veille; davantage d'heures supplémentaires sans récupération (lisez: plus de flexibilité, pour un moindre salaire); introduction du «plus minus conto» (lisez: encore plus de flexibilité); nouveau calcul de l'index (lisez: mise en cause de l'index); suppression du passeport de compétences; assouplissement des paiements en liquide (lisez: plus de travail au noir).

L'UBT a été la seule organisation syndicale à exiger le retrait de cette provocation et à demander des négociations sereines. Pour nous, il n'est pas question de participer à ce marchandage.

Les Flexijobs ne sont pas la réponse au dumping social!

Entretemps, on entend proposer les solutions les unes encore plus farfelues que les autres. Ainsi, le secrétaire d'Etat à la lutte contre la fraude sociale, Filip De Backer, a fait l'éloge des flexijobs dans un programme à la télévision flamande et proposé de les étendre au secteur du transport.

La commissaire européenne en charge du transport, Mme Bulc, souhaite quant à elle «préciser», lisez «libéraliser», les règles régissant le cabotage et assouplir du même coup la réglementation des temps de conduite et de repos. Autant de propositions qui auront pour effet de créer un boulevard au dumping social. C'est comme si un médecin prescrivait un laxatif pour un patient souffrant de la diarrhée. Un mauvais remède contre une maladie qui prolifère.



Frank Moreels
Président UBT

Info-point pour les chauffeurs polonais!

Un nombre croissant de chauffeurs polonais travaillent dans notre pays, parfois avec un contrat de travail belge, comme le prévoit la loi. Certains chauffeurs polonais sont déjà affiliés à notre organisation. C'est la raison pour laquelle l'UBT vient de créer un info-point pour ces chauffeurs.

Pour quels problèmes?

Les chauffeurs polonais peuvent s'adresser à l'info-point pour tous leurs problèmes concernant leur travail et la sécurité sociale, mais aussi pour toute question concernant le chômage temporaire et le chômage complet, une faillite, la déclaration d'impôt, etc. N'oublions surtout pas que ceux qui travaillent en Belgique ont droit à un salaire belge, sinon il est question de dumping social.



En polonais?

Agata Osicka travaille comme collaboratrice de première ligne de l'UBT. D'origine polonaise, elle se charge aussi du service aux membres polonais, dans leur langue s'il le faut. Lors de ses visites des parkings, l'UBT centre déjà aujourd'hui son action sur les contacts avec les chauffeurs de l'Europe de l'Est. Les connaissances linguistiques d'Agata constituent un atout supplémentaire pour redresser les injustices. Ces dernières années, Agata a travaillé à la FGTB interprofessionnelle. Elle a aussi collaboré étroitement à l'élaboration du Livre blanc de l'UBT «25 mesures contre le dumping social» ainsi qu'à notre publication récente «Vos droits de chauffeur de camion en Belgique dans un contexte international».

Comment joindre l'info-point?

Vous pouvez joindre l'info-point au n° 0470/89.01.62, le jour et la nuit, et même pendant le week-end. Agata Osicka: «Bien entendu, je ne peux pas décrocher toute la journée, mais tous ceux qui laissent un message seront contactés dans les 24 heures».

Vous pouvez aussi contacter l'info-point en adressant un e-mail à agata.osicka@ubt-fgtb.be).

Vous préférez passer au bureau? Pas de problème. Agata est à votre disposition pendant les heures de bureau, le lundi et le mardi en Flandre occidentale (Zuidstraat 22 à 8800 Roulers), le mercredi et le jeudi en Flandre orientale (Oostakkerdorp 24 à 9041 Oostakker).

INFO-POINT pour les chauffeurs polonais 0470/89.01.62



L'UBT participe à la Journée de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes le 14 mars à Bruxelles, car l'égalité est loin d'être une réalité dans certains secteurs. Si l'écart salarial a diminué de 26 à 20% entre 2001 et 2014, depuis lors, il n'a plus bougé. Il y a donc encore du pain sur la planche!

L'UBT informe les étudiants

Le 11 mars dernier, l'UBT-Secteurs maritimes a organisé un stand à l'occasion de la journée «portes ouvertes» de l'école supérieure de navigation à Anvers. Il faut savoir que l'UBT-Marine marchande organise depuis mémoire d'homme les marins travaillant sous pavillon belge.

Le stand de l'UBT a été véritablement submergé par des étudiants et des candidats étudiants curieux ainsi que par des parents et même des grands-parents quelque peu inquiets, tous à la recherche d'informations sur la vie et le travail à

bord d'un navire maritime. Quelles sont les chances d'avoir un emploi? Quid quand on ne trouve pas immédiatement un emploi? Quid en cas de chômage ou, pire encore, en cas d'accident?

Les parents quant à eux souhaitaient plutôt s'informer de la vie à bord du navire. Notre fils ou notre fille pourront-ils s'habituer à la vie en mer? Combien de temps dure en moyenne un voyage en mer? Autant de questions auxquelles les collaborateurs de l'UBT ont répondu. Ce qui est bien entendu la mission de l'UBT!

La profession de marin est – avec la pêche maritime – le métier le plus dangereux dans le monde. C'est donc à juste titre que les travailleurs comptent sur un syndicat fort pour protéger leur sécurité et leurs intérêts. Le résultat est que le nombre de jeunes marins a connu une croissance importante. A terme, l'UBT-Secteurs maritimes souhaite développer son activité «jeunes» car ces jeunes sont l'avenir de notre centrale syndicale.

Le lendemain, l'UBT-Secteurs maritimes a organisé un stand à l'occasion de la journée «portes

ouvertes» de l'école des bateliers situé au campus de la Rive gauche à Anvers. Les jeunes sont venus demander spontanément des informations sur les contrats d'apprentissage et le travail pendant les vacances. Munie des brochures et des gadgets des Jeunes FGTB, l'UBT-Secteurs maritimes a pu les convaincre de l'importance d'un syndicat fort qui défend les intérêts des travailleurs.

Il nous a cependant frappé que beaucoup de jeunes et d'étudiants ne savent pas grand-chose sur les contrats de travail, les salaires, les

conventions collectives, le chômage, etc.

Ce constat confirme donc que nous devons investir plus de moyens et plus de temps dans l'information des jeunes.

